

PROGRAMME

COLLOQUE INTERNATIONAL

LES 17 & 18 NOVEMBRE 2017

AMPHI 400 - CAMPUS UNIVERSITAIRE

L'AVENIR INSTITUTIONNEL DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

En partenariat avec



Rejoignez l'UNC sur :

@ www.unc.nc

f Facebook : Université de la Nouvelle-Calédonie

▶ Youtube : Université de la Nouvelle-Calédonie

VENDREDI 17 NOVEMBRE

8h00 • Accueil des participants • Café

8h30 • Allocution d'ouverture du président de l'université

1^{ÈRE} SESSION • LES TRANSITIONS CONSTITUTIONNELLE ET INSTITUTIONNELLES DANS LES SOCIÉTÉS COMPLEXES

8h40 • L'application du droit international dans les transitions institutionnelles
(Géraldine Giraudeau, professeur de droit public, Université de la Nouvelle-Calédonie)

9h05 • Réflexion sur les transitions constitutionnelles pacifiques
dans les sociétés complexes
(Steven Ratuva, professeur de sociologie, Université de Canterbury, Nouvelle-Zélande)

9h30 • La transition constitutionnelle en Nouvelle-Calédonie,
référendums et irréversibilité
(Mathias Chauchat, professeur de droit public, Université de la Nouvelle-Calédonie)

9h55 • Les transitions institutionnelles en Espagne
(Romualdo Bermejo García, professeur de droit international, Université de León, Espagne)

10h25 • Pause café - 15 min

10h40 • La transition institutionnelle en Ulster
(Yann Bévant, maître de conférences en langues et littératures anglaises
et anglo-saxonnes, Université de la Nouvelle-Calédonie)

11h05 • La transition constitutionnelle au Vanuatu
(Morsen Mosses, docteur en droit public, University of South Pacific, Vanuatu)

11h30 • La transition constitutionnelle à Fidji
(Steven Ratuva, professeur de sociologie, Université de Canterbury, Nouvelle-Zélande)

11h55 • Échanges avec le public

12h15 • Pause déjeuner

2^{ÈME} SESSION • LE PLURALISME JURIDIQUE DANS LES SOCIÉTÉS COMPLEXES

13h30 • La Nouvelle-Calédonie, une société pluriculturelle ?

(Patrice Godin, maître de conférences en anthropologie, Université de la Nouvelle-Calédonie et Jone Passa, sociologue)

13h55 • Le pluralisme juridique en Nouvelle-Calédonie : Assimilationnisme ou différentialisme pour la sortie de l'Accord de Nouméa ?

(Étienne Cornut, maître de conférences en droit privé, Université de la Nouvelle-Calédonie)

14h20 • Le droit positif en Nouvelle-Calédonie face à la revendication autochtone

(Anne-Lise Madinier, doctorante en droit international, Université de Perpignan, Université d'Ottawa, Canada)

3^{ÈME} SESSION • L'ADAPTATION INSTITUTIONNELLE AUX SOCIÉTÉS COMPLEXES

14h45 • La notion d'État associé : réflexions sur l'émergence d'une nouvelle forme d'État

(Léa Havard, maître de conférences en droit public, Université de Bordeaux)

15h10 • Délégation de souveraineté et souveraineté partagée

(Caroline Gravelat, maître de conférences associée, Université de la Nouvelle-Calédonie et Jeanne Adrian, docteur en droit public de l'Université Aix-Marseille)

15h35 • Pause café - 15 min

15h50 • Autodétermination et décolonisation externe

(Stéphanie Graff, docteur en anthropologie de l'IHEID Genève)

16h15 • Autodétermination et décolonisation interne :

Peut-on s'autodéterminer et décoloniser dans la France ?

(Jean-Baptiste Manga, docteur en droit public de l'Université de la Nouvelle-Calédonie)

16h35 • Échanges avec le public

**18h00 • Cocktail offert par le congrès
(sur invitation)**



SAMEDI 18 NOVEMBRE

JOURNÉE POLITIQUE

8h00 • Accueil du public

8h10 • Mot du président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

8h15 • État associé ou État fédéré, des pistes pour l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie

(Jean-Jacques Urvoas, ancien Garde des Sceaux)

9h05 • De l'évolution du « statut » de la Nouvelle-Calédonie à son « avenir institutionnel » : comment refonder la communauté de destin ?

(Dominique Bussereau, ancien Ministre, Président de l'Assemblée des Départements de France, ancien président de la mission d'information sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie)

9h55 • Intervention des partis politiques

Le regard des partis politiques : que faudrait-il changer dans l'organisation politique de la Nouvelle-Calédonie et dans les institutions calédoniennes ?

11h 55 • Échanges avec le public

13h00 • Clôture

